



# Pistes d'action pour le développement du plein potentiel des jeunes enfants

## Services de garde éducatifs à l'enfance

**Selon l'EQDEM 2022, en Montérégie, plus de 4 500 enfants sont vulnérables dans au moins un domaine de développement. La proportion a augmenté entre 2017 et 2022, passant de 27,6 à 29,1 %.**

La grossesse et la petite enfance sont des étapes cruciales dans le développement des enfants. C'est durant ces deux périodes que le développement de leur cerveau est le plus rapide et le plus intense. Agir précocement, en intensifiant les actions auprès des enfants les plus vulnérables, permet de soutenir le développement de leur plein potentiel et ainsi favoriser leur réussite éducative, leur bien-être et leurs chances de grandir en santé.

En Montérégie, depuis de nombreuses années, les partenaires de la petite enfance se concertent et mettent en place divers programmes, actions et services qui favorisent le développement global des enfants. La mobilisation autour de la réalisation d'activités de transition vers la maternelle en est un bel exemple.

Après la famille, le service de garde éducatif à l'enfance (SGÉE) est le milieu de vie qui a le plus d'influence sur le développement de l'enfant qui le fréquente. Il est reconnu que la fréquentation d'un SGÉE de qualité exerce une influence positive sur le développement global de l'enfant ainsi que sur sa réussite éducative ultérieure, en particulier pour les enfants vivant en contexte de défavorisation. Les SGÉE doivent mettre en place un programme éducatif inspiré des orientations du cadre de référence Accueillir la petite enfance. Ces orientations viennent appuyer l'importance de la mise en œuvre d'actions en promotion et prévention de la santé. Vous retrouverez ci-dessous des pistes d'action efficaces ou prometteuses pour mieux soutenir le développement des jeunes enfants dans les SGÉE.

### Actions auprès des enfants et de leur famille

- Miser sur la collaboration avec les parents (ex. : intégration progressive, partage d'informations et d'expertise, rencontres individuelles, implication au sein de comités);
- Tenir compte de la trajectoire développementale de l'enfant en étant vigilant face aux périodes d'acquisition des différentes habiletés mais aussi face aux périodes d'émergence de celles-ci;

- Miser sur des activités libres et le jeu actif, à l'intérieur ou à l'extérieur, afin de permettre aux enfants d'explorer et de développer leur imagination et leur créativité;
- Favoriser des environnements permettant l'éveil culturel et l'expression du processus créatif de l'enfant (ex. : musique, arts visuels, théâtre, visites au musée);
- Mettre en place les activités spécifiques au milieu des SGÉE retenues par le Comité territorial en première transition scolaire et qui s'inspirent du Cadre de référence montérégien pour soutenir une première transition harmonieuse vers l'école (ex. : album photo de l'école à explorer avec les enfants, histoires mettant en scène l'école, transmission d'informations aux parents sur le milieu scolaire);
- Offrir un programme de petit-déjeuner gratuit grâce à des dons de partenaires dans un milieu où une majorité d'enfants vivent dans un contexte de défavorisation.

## Actions visant la création d'environnements favorables

- Mettre en place des mesures qui soutiennent la qualité des processus (ex. : ratio adulte-enfant, personnel qualifié, formation continue, conditions de travail, interaction sécurisante entre le personnel éducatif et l'enfant);
- Offrir un milieu adapté aux besoins particuliers de certains enfants (ex. : locaux aménagés pour les enfants avec mobilité réduite, cour extérieure adaptée aux besoins des poupons);
- Offrir un milieu accueillant et inclusif pour les enfants issus de l'immigration récente afin de faciliter leur intégration en SGÉE (ex. : politique d'intégration des enfants de nouvelles familles immigrantes, accueil personnalisé);
- Amorcer ou poursuivre l'implantation du cadre de référence Gazelle et Potiron pour favoriser la création d'environnements favorables à la saine alimentation, au développement moteur et au jeu actif;
- Fournir un espace suffisamment grand, sécuritaire et aménagé pour permettre une variété d'activités adaptées et se déroulant surtout en petits groupes (ex. : ballons, trottinettes, cerceaux);
- Collaborer à la mise en œuvre d'actions de promotion-prévention des maladies infectieuses.



## Actions visant les collaborations

- Collaborer avec les partenaires clés afin de répondre aux besoins des jeunes enfants (ex. : référence à des ressources de soutien pour les enfants et leur famille comme le programme Agir tôt, référence vers de l'aide alimentaire);
- Collaborer avec les organismes communautaires, les écoles et les municipalités afin de maximiser les opportunités d'apprentissage et de stimulation (ex. : sortie à la bibliothèque du quartier pendant les heures de garde, sortie aux jeux d'eau du quartier, référencement vers les organismes communautaires Famille, utilisation des jouets en libre-service au parc de la municipalité);
- Participer au développement d'une planification concertée avec les partenaires du réseau de la santé, du milieu scolaire, du milieu municipal et du milieu communautaire sur les environnements favorables au développement des jeunes enfants;
- Adhérer à la démarche Mon Portrait qui permet le partage d'informations entre les milieux de la petite enfance et le milieu scolaire concernant l'enfant qui fait son entrée à l'école, et ce, selon trois paliers d'interventions : universel, ciblé, personnalisé.



## Quelques bons coups partagés par le milieu

- Priorité d'accueil pour les enfants avec besoins particuliers et issus de milieux défavorisés;
- Implication des parents, particulièrement ceux issus de l'immigration, dans l'intégration des enfants dans le milieu;
- Ateliers La Ribambelle de la petite enfance pour les enfants afin de soutenir leurs habiletés sociales et la gestion de leurs émotions;
- Aménagement d'une terrasse extérieure où les poupons peuvent jouer, manger, être changés trois saisons et dormir en tout temps au CPE Bobino dans le Suroît.



### Direction de santé publique de la Montérégie (2024)

**Rédaction :** Véronique Ménard et Lydia Rocheleau avec la précieuse collaboration de Marie-Claude Lacombe

**Production :** équipe Développement des enfants et des jeunes, en collaboration avec l'équipe de communications

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à la production de ce document.